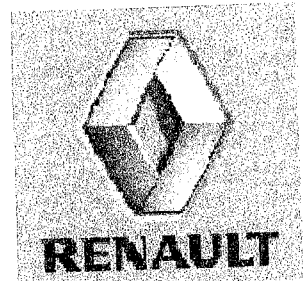


LE MANS

*L'efficacité
Réformiste.*



Tel : 01 76 86 47 58

E-mail : fo.lemans@renault.com

Juin 2009/ T 09

Questions DP de juin 2009

Lors de la dernière réunion dp à la question 9 la direction nous a répondu : un chef d'unité ne peut être présent en permanence dans une gare routière mais nous voulons savoir si les caristes seront équipées d'un système "dati" ?

Réponse Dir : Non, les caristes ne seront pas équipés d'un système Dati.

Commentaire FO : De toute évidence la direction ne se soucie guère de la sécurité du personnel !

FO demande le calcul des UPA d'une personne qui a 35 ans de carrière avec le détail par année ?

Réponse Dir : Le calcul est complexe. Le service paie est muni d'un logiciel spécifique pour ce calcul .Au moment de son départ le nombre de jours précis est communiqué et expliqué au salarié.

A partir du lundi 04/05/2009 le repas de la cantine a augmenté, FO demande si la part de l'employeur a suivi la même augmentation ?

Réponse Dir : Cette question n'est pas du ressort des délégués du personnel.

En prévision des fortes chaleurs à venir, la direction a-t-elle évalué les postes les plus à risques. Qu'elles mesures a-t-elle prévue pour réduire ces risques ?

Par exemple, FO demande à ce que toutes les verrières soient peintes en blanc

Réponse Dir : La vague de chaleur en 2003 a donné lieu à une réflexion sur la conduite à tenir en pareille situation. Le plan d'action sera mis en œuvre si besoin.

Quant à peindre en blanc les verrières, cela n'est pas prévu.

FO demande combien de mécanos sont habilités pour intervenir sur les installations de découpe haute pression au dept. 81 ?

Réponse Dir : La direction n'a pas donné de réponse.

FO demande que le pacs donne droit aux mêmes avantages sociaux que le mariage ?

Réponse Dir : La direction nous informe qu'il s'agit d'une revendication.

Commentaire FO : Force Ouvrière prend acte.

A partir de 55ans quelle est la procédure pour la validation d'un bloc ?

Réponse Dir : Dans les filières 151 ou 152, les APR au-delà de 50 ans sont dispensés de résultats positifs aux EAI 190/224 avec accord de la hiérarchie et du DRH. Ils ne sont pas dispensés des mathématiques et du français.

FO demande que les salariés de Sandouville qui ont souhaité venir sur le site du Ma aient un parcours d'intégration et aussi pour les salariés concernés un suivi de carrière ?

Réponse Dir : Une proposition de participation au parcours d'intégration a été faite. Pour ce qui concerne le parcours de carrière, le système BPU mis en place à Renault SAS permet d'en garder la trace.

FO demande comment sont rémunérés les jours fériés pour les salariés de nuit ?

Réponse DIR : Le calendrier de nuit positionne une séance non travaillée pour octroyer le bénéfice du jour férié aux salariés de nuit. Néanmoins, compte tenu de leur horaire de travail, les salariés de nuit sont malgré tout amenés à travailler sur une partie du jour férié. Ils bénéficient alors d'une inconvénient à 100% pour la séance travaillée.

FO demande si le chômage partiel a une incidence sur la retraite ?

Réponse Dir : Concernant la retraite du régime général, les périodes de chômage partiel sont validées malgré l'absence de cotisations versées pour ces périodes

Pour la retraite complémentaire, les points Arrco et Agirc sont attribués aux bénéficiaires d'allocations de chômage partiel à partir de la 61^{ème} heure, et ce sans contrepartie de cotisations. Les points correspondants sont calculés sur la base du nombre d'heures indemnisées dans l'année au-delà de la 60^{ème} heure, en tenant compte des taux de cotisations de l'entreprise auprès des institutions Arrco et Agirc.

Restauration :

FO a été reçu par le gérant d'Avenance pour surveiller la qualité et le respect des dates de consommation des produits frais. Dans les distributeurs, FO a demandé d'ajouter une touche "gobelet vide" sur les distributeurs de boissons chaudes pour réduire les pannes. Avenance nous a confirmé la possibilité d'ajouter cette touche sur les distributeurs, la Direction d'Avenance est en réflexion sur ce sujet. **Pour FO les économies qui en découlent pourraient permettre une baisse des tarifs de boisson chaude.**